

	Compte rendu de la réunion extraordinaire du Comité Directeur 09 janvier 2026	Pages : 1/2
Rédacteur : Responsable Administratif		

Date : vendredi 9 janvier 2026, Lieu : visioconférence / siège fédéral, Heure d'ouverture : 19h00, Heure de clôture : 21h00

1. Ouverture de séance et constat du quorum

La séance est ouverte à 19h00 par le Président, M. Prébagarane BALANE.

À 19h10, 11 membres votants sont présents sur 17.

Le quorum statutaire étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Émargement

2.1 Membres présents (ayant voix délibérative)

Prébagarane BALANE (PB), Président

Jubaid AHAMED (JA), Président Commission Financière et Commission des Équipes de France

Pooja BALANE (PB)

Deva AMIRDALINGAME (DA)

Sonia ZAMAN (SZ)

Asif ZAHIR (AZ)

Sumon AZIZUL HOQUE MD (SA), Président Commission de Surveillance des Élections

Preethy NAVANEETHA RAJU (PN), Trésorier adjoint

Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier

Fatema KHATUN (FK), Présidente Commission Communication

Roselyne GOMES (RG), Présidente Commission Développement

2.2 Membres absents excusés

Patricia CLEMENT (PC), Secrétaire Générale, Présidente Commission Éthique et Responsable Éthique

Nanon LE BRETON GIRVEAU (NL), Secrétaire adjointe

Guru Murthy PALANI (GP), Vice-président

Clémence VETEL (CV)

Parvati LUSHAI (PL), Présidente Commission Formation

2.3 Membres absents non excusés

Michel SARAVANAN (MS)

2.4 Participants sans voix délibérative

Saravanakumar DURAIRAJ (SD), Directeur Général

Lise MATANGA (LM), Responsable Administrative et Financière

Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Responsable Agent de Développement

3. Présentation des règlements sportifs – Saison 2026

Le Directeur Général présente les règlements sportifs applicables à la saison 2026.

3.2 Réunion d'information des clubs

Une réunion d'information se tiendra le samedi 24 janvier 2026.

Décision : Le Comité Directeur prend acte.



4. Fiche d'inscription – Saison 2026

La fiche d'inscription sera transmise aux clubs au plus tard le 15 janvier 2026.

Décision : Le Comité Directeur prend acte.

5. Situation des dettes des clubs au 31 décembre 2025

Malgré plusieurs relances, certains clubs n'ont pas régularisé leurs dettes 2025.

5.1 Clubs concernés

Division 1 : Saint-Omer CC, Juvisy CC

Division 2 : Stains CC, Pantin CC, Gymkhana CC

5.2 Application des décisions du Comité Directeur du 2 décembre 2025

Conformément aux décisions adoptées :

Les clubs concernés sont rétrogradés en Division 3 pour la saison 2026 ;

Le classement sera mis à jour.

5.3 Conditions de participation au Championnat 2026

Les clubs concernés ne pourront participer qu'après régularisation intégrale de leurs dettes 2025.

Décision : Le Comité Directeur prend acte et confirme l'application stricte des décisions du 2 décembre 2025.

6. Convention MDCS – Département de l'Essonne

France Cricket a reçu le projet de convention pour la mise à disposition de locaux.

Éléments présentés :

Deux bureaux situés au 1er étage ;

Capacité de stockage importante ;

Conditions financières avantageuses.

Décision : Le Comité Directeur prend acte et mandate le Directeur Général pour finaliser la convention.

7. Communiqué de presse – Situation institutionnelle

Le conseil juridique présente un projet de communiqué visant à clarifier la situation institutionnelle.

Points essentiels :

Aucune décision ministérielle ne remet en cause la reconnaissance de France Cricket ;

Aucune autorité sportive internationale ne conteste la gestion actuelle ;

France Cricket poursuit normalement ses missions.

Décision : Le Comité Directeur prend acte et valide la diffusion du communiqué.

8. Programmation des prochaines réunions

Réunion en présentiel : **samedi 31 janvier 2026, 14h00–17h00**

Prochain Comité Directeur : **vendredi 13 mars 2026, 18h00**

Assemblée Générale : **samedi 11 avril 2026, 15h00**

9. Clôture de séance

La séance est levée à 21h00.

